



POLE « INFRASTRUCTURES, EQUIPEMENTS ET APPUI AUX COLLECTIVITES »

*Cayenne le, 3 septembre 2019*

## **COMMUNIQUE**

-----

Le Président de la Collectivité Territoriale de GUYANE informe les usagers et les riverains de la RD 6 dite « Route de KAW que les **travaux d'aménagement du Degrad de KAW comprenant les travaux de création de Voirie neuve et d'assainissement routier ainsi que la construction d'un Ouvrage neuf de mise à l'eau, ont débutés le LUNDI 2 septembre 2019**, en effet pour des raisons indépendantes du maître d'ouvrage, les travaux n'ont pas pu démarrer comme prévu le 26 août 2019.

La fin des travaux est maintenue au 31 décembre 2019.

**La vitesse de tous les véhicules sera limitée successivement à 70 Km/h puis à 50 Km/h EN AMONT DE LA ZONE DE TRAVAUX puis à 30 km/h DANS LE PERIMETRE DU CHANTIER sur lequel les travaux seront en cours d'exécution et où la circulation pourra être réduite à une seule voie par alternat lorsque la largeur de la chaussée sera insuffisante.**

Le Président du Collectivité Territoriale de GUYANE demande par conséquent aux usagers et aux riverains de la

RD 6 et aux utilisateurs du Degrad de Kaw, de faire preuve de la plus grande prudence à l'approche de la zone en chantier notamment vis-à-vis des Personnels des entreprises spécialisées qui interviendront sur ce chantier routier.

**Le Président du Collectivité Territoriale de GUYANE demande également aux usagers de respecter la signalisation temporaire de chantier, mise en place par les entreprises pour garantir leur sécurité.**

Le Président du Collectivité Territoriale de GUYANE remercie par avance les usagers et les riverains de la RD 6 et utilisateurs du Degrad de Kaw pour leur compréhension et leur patience vis-à-vis de la gêne temporaire que leur occasionneront ces travaux routiers.

P/Le Président de la Collectivité Territoriale

 Collectivité  
Territoriale  
de Guyane

Infrastructures Equipement  
& Appui aux Collectivités  
Le Directeur Général Adjoint

  
Smail YAHIA